



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

France Relance dans le Val-d'Oise

**LETTRE D'INFORMATION
MAI 2021**



ÉDITO

Amaury de Saint-Quentin
Préfet du Val-d'Oise

Depuis le lancement du plan de France Relance le 3 septembre 2020 par le Premier ministre, les services de l'État dans le Val-d'Oise sont tous mobilisés afin d'en permettre un déploiement concret et efficace, en partenariat avec les élus, les collectivités territoriales, les acteurs économiques et associatifs.

France Relance a pour objectif d'accélérer la sortie de la crise que nous traversons depuis plusieurs mois et de préparer la France de demain. À ce titre, 100 milliards d'euros ont été alloués sur deux ans (2021-2022) dont 40 milliards d'euros de financements européens et se concrétisent à travers près de 100 mesures et 250 dispositifs.

Cette mobilisation des moyens résulte d'une ambition affirmée de renouer avec une croissance forte et durable en soutenant l'innovation et l'investissement dans des secteurs stratégiques et porteurs

d'emplois, tout en s'inscrivant dans la transition écologique et en renforçant la cohésion sociale et territoriale, au plus près des territoires.

Le Val-d'Oise dispose de nombreux atouts qui lui permettent de s'intégrer pleinement dans la dynamique France Relance, à travers les trois priorités de ce dernier : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Cette lettre d'information mensuelle a pour objectif de vous partager le contenu des différents dispositifs à mobiliser dans la mise en œuvre de vos projets.

Ce nouveau numéro doit ainsi vous permettre d'avoir une meilleure connaissance des réalisations concrètes de France Relance au plus près de notre territoire et de nos concitoyens. C'est une invitation adressée à chaque porteur de projets de se saisir des différentes opportunités offertes.

Le plan de Relance des résultats concrets

Dans le Val-d'Oise, le déploiement du plan de relance se met en œuvre en lien avec les partenaires locaux concernés au travers d'instances réunies régulièrement et qui permettent à tous les acteurs de suivre au plus près les dispositifs de soutien mis en place, ainsi que les appels à projets permettant de financer des projets autour des trois

volets majeurs du plan de relance : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

À ce jour, ce sont environ 250 millions d'euros qui sont attribués au Val-d'Oise pour des projets dont les effets sont significatifs pour les collectivités, les entreprises et également tout citoyen acteur du territoire.



VOLET ÉCOLOGIE

Rénovation des bâtiments de l'État

France Relance, ce sont 24 millions d'euros investis pour soutenir 30 projets de renouvellement du parc immobilier de l'État dans le Val-d'Oise. Rénovation de façades, achat d'équipements durables, changement des dispositifs d'éclairage ou passage à des systèmes de chauffage plus écoresponsables : ces financements permettent une transformation des bâtiments de l'État afin d'agir pour la transition écologique. Pour exemples, la gendarmerie de Pontoise sera équipée de deux bornes de rechargement des véhicules électriques et les chaudières du tribunal de proximité de Gonesse seront remplacées.

+ D'INFOS : val-doise.gouv.fr

Économie circulaire et déchets

Trois entreprises du département - Green récupération à Argenteuil, IMAJ à Villiers-le-Bel et Medinger Environnement à Bruyères-sur-Oise- bénéficient d'une aide à l'investissement de 1,7 million d'euros au total. Ce soutien du plan de relance renforce la filière du recyclage dans l'objectif de développer des chaînes de production plus vertes.

« MaPrimeRenov' »

Fin avril 2021, 2 468 dossiers de travaux de réduction de l'empreinte carbone des logements ont été engagés dans le département, pour 26 millions d'euros de travaux, dont 8,9 millions d'euros soutenus au titre de « MaPrimeRenov' ».

Renouvellement forestier dans un contexte d'adaptation au changement climatique

A la suite de la disparition de nombreux châtaigniers attaqués par la maladie de l'encre, 560 000 € ont été alloués pour financer les travaux de reboisement de la forêt de Montmorency.

La forêt de Carnelle bénéficiera également d'un financement de 150 000 € pour des opérations de repeuplement.



Visite de la forêt de Montmorency par Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France, le 13 avril 2021.

Plan vélo

448 kilomètres d'aménagement cyclables sécurisés ont été créés dans le Val-d'Oise depuis le lancement en 2018 du plan « vélo et mobilité active ». Renforcé par France Relance, ce plan a permis le financement à hauteur de 892 000 € des travaux de requalification de la RD 316 avec la création d'une voie verte à Chaumontel.

Biodiversité

A la suite d'un appel à projet régional, les travaux de signalement et d'encadrement de la fréquentation sur la réserve naturelle régionale des coteaux de la Seine du parc national régional du Vexin français seront pris en charge à hauteur de 16 000 €.

Agriculture urbaine

Grace au projet « Les quartiers fertiles », de nombreuses initiatives citoyennes ont été financées tels que les projets « les gens qui sèment » à Cergy, le Parc agro urbain à Villiers-le-Bel, les jardins de Kennedy à Sarcelles ou le projet d'agriculture urbaine de Garges-lès-Gonesse.

Réhabilitation des friches

Enjeu majeur de l'aménagement durable, 8,6 millions d'euros ont été alloués pour financer quatre opérations de réhabilitation de friches dans le département : les friches de l'ancien hôpital de Gonesse et celles de l'hôpital Adélaïde Hautval de Villiers-le-Bel seront recyclées, tout comme la friche commerciale du Val d'Ezanville. De plus, le site du futur pôle urbain autour de la gare de Goussainville sera redynamisé avec la création de nombreux logements et activités économiques.

Le 17 mai 2021, le Premier ministre a annoncé le doublement du fonds « friches »



VOLET COMPÉTITIVITÉ

Fonds industriel



Visite de l'entreprise de Carl Zeiss Services le 17 mars 2021.

L'industrie valdoisienne est fortement soutenue par France Relance avec 17 entreprises du département qui bénéficient de financement dans le cadre du fonds de soutien à l'industrie. Ces projets sont soutenus à hauteur de 9,9 millions d'euros pour un montant total d'investissement de 36,7 millions d'euros.



D'INFOS : val-doise.gouv.fr/Actualites/France-Relance-dans-le-Val-d-Oise

Industrie du futur

Onze entreprises du département ont bénéficié d'un soutien pour un montant de 936 382 € dans le cadre du dispositif Industrie du futur pour un volume d'investissement de 2 340 956 €.

Baisse des impôts de production

Renforcer la compétitivité des entreprises ne se traduit pas seulement par la mise en œuvre des dispositifs de soutien ou encore le financement de projet industriels mais c'est aussi la prise en compte de la réalité du terrain. Aussi, des entreprises du Val-d'Oise, à savoir 10 800 entreprises ont bénéficié d'une baisse des impôts de production pour un montant total de près de 141,9 millions d'euros.

Culture

Au-delà des dispositifs de soutien mis en place au niveau national sur ce secteur fortement impacté par la crise sanitaire, le plan de relance contribue à la préservation du patrimoine avec la restauration de l'église de Magny-en-Vexin (650 000 €) mais également à l'extension du musée ARCHÉA à Fosses, centre d'interprétation archéologique de la vallée de l'Yzieux (500 000 €).

Concernant plus particulièrement le spectacle vivant, France Relance a apporté un soutien d'1 million d'euros pour la construction du Forum II, la nouvelle scène de musiques actuelles à Vauréal.



Visite du Forum de Vauréal le 24 mars 2021.

De plus, le Centre national du livre et le centre national du cinéma et de l'image animée ont accompagné respectivement 5 librairies et 10 cinémas à hauteur de 200 000 €.



VOLET COHÉSION

Le plan « 1 jeune, 1 solution »

L'un des objectifs majeurs de France Relance est de donner des perspectives ambitieuses aux jeunes valdoisiens – le département du Val-d'Oise étant l'un des plus jeunes de France avec 30 % de jeunes de moins de 25 ans – à travers le programme « La France une Chance, les entreprises du Val-d'Oise s'engagent » qui se décline au travers de plusieurs dispositifs.

➔ À la fin mars 2021, 553 entrées en Garantie Jeune ont été comptabilisées, grâce au travail de mobilisation des missions locales.

➔ Le département a une réelle ambition sur le déploiement des contrats aidés avec des objectifs 2021 de 243 Parcours emploi compétences (PEC) Hors jeunes, 1 176 PEC jeunes, 314 PEC QPV/ZRR et 692 CIE dans le secteur marchand.

➔ Le département a connu une montée en puissance de l'insertion par l'activité économique avec le financement de 32 projets au titre du fonds de développement de l'inclusion. Pour la région Île-de-France, cette aide représente 21,9 millions d'euros de soutien et près de 8 000 emplois créés.

➔ Lauréat parmi les 31 nouveaux territoires sélectionnés dans le cadre de l'appel à projet service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE), le conseil départemental porte l'ambition que l'ensemble de celles et ceux qui veulent trouver une place dans la société par le travail et l'activité y parviennent.

Lutte contre la pauvreté

Cinq associations du département ont perçu un financement de 780 000 € pour soutenir leurs actions de lutte contre la pauvreté et d'aide aux publics précaires. De plus, trois tiers-lieux favorisant l'accès à l'alimentation des ménages hébergés à l'hôtel ont reçu une aide de 190 000 € en investissement initial et de 570 000 € en fonctionnement 2021-2022 pour le développement de leur activité.

Internat d'excellence

Grâce au financement de France relance, le lycée polyvalent Jean-Jaurès à Argenteuil devient un internat d'excellence permettant ainsi d'accompagner les collégiens et les lycéens au plus près de leurs besoins éducatifs et pédagogiques.



Déplacement dans une agence Pôle Emploi, à la rencontre de salariés, entreprises et association ayant bénéficié de dispositifs de CIE et de PEC le 21 mai 2021.

France Relance, acteur du soutien aux collectivités dans leurs projets

Pour permettre de soutenir les acteurs économiques qui ont subi ou subissent encore aujourd'hui les restrictions liées à la crise sanitaire, le soutien aux collectivités territoriales est essentiel. Aussi, des financements complémentaires ont été apportés aux collectivités territoriales qui ont ainsi pu démarrer des projets dès 2020.

DSIL RELANCE 2020

En 2020, les collectivités du Val-d'Oise ont bénéficié d'une enveloppe de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) exceptionnelle de près de 7 millions d'euros réparties en 24 projets en lien avec les thématiques France Relance.

À titre d'exemple, la communauté d'agglomération Roissy-Pays-de-France pourra conduire à bien son projet de « Maison du numérique » basée à Sarcelles.



[Liste de l'ensemble des projets financés](#)

DSIL Relance 2021 & DSIL/DSID Rénovation thermique

- 9,5 millions d'euros de subvention exceptionnelle DSIL Relance ont été accordés au Val-d'Oise ce qui a permis de financer 28 projets.
- Pas moins de 41 projets ont bénéficié de 12,4 millions d'euros de subventions pour mener à bien les chantiers de rénovation de bâtiments ou équipements de collectivités.



[Liste de l'ensemble des projets financés](#)

Quelques appels à projets à ne pas manquer

Jardins partagés

Les collectivités, bailleurs sociaux ou associations qui portent un projet de jardin partagé ont jusqu'au 30 juin 2021 pour déposer un dossier de demande de subvention.

Toutes les informations : [cliquez ici](#).

Fonds industriel

Candidatures jusqu'à épuisement des fonds pour le volet territorial – tous secteurs.

Quartiers culturels créatifs

Ce dispositif vise au financement des tiers lieux culturels ouvert pour une durée de 2 ans et orienté vers le développement de l'entrepreneuriat et des commerces culturels. La mise en œuvre des Quartiers culturels créatifs (QCC) vise à :

- accompagner la dimension entrepreneuriale des résidents du QCC en permettant la professionnalisation des acteurs et la structuration de leur entreprise ou activité ;
- promouvoir l'offre culturelle en favorisant le développement de commerces culturels pérennes ou éphémères (librairies, disquaires, maisons de la presse, galeries d'art, boutiques de créateurs : mode, design, artisanat) au sein du tiers-lieu ou à proximité.

Le dispositif bénéficie d'une enveloppe de 3 millions d'euros sur deux ans sur les crédits du Plan de relance. Il sera calibré autour d'une subvention annuelle plafonnée à 150 000 € par projet, possiblement reconductible sur la durée de validité du dispositif entre 2021 et 2022. L'aide annuelle ne pourra toutefois dépasser 40 % du budget total de la structure.

L'examen des candidatures et l'attribution de l'aide seront réalisés au travers de quatre comités de sélection.

Les dates limites de dépôt des candidatures sont les suivantes : 11 juin 2021, octobre 2021, avril 2022 et octobre 2022.

Les modalités de mise en œuvre de l'AAP, le règlement de l'appel à projet et le dossier de candidature sont disponibles [sur le site du ministère de la Culture](#).



CONTACTS ET LIENS UTILES

 pref-francerelance@val-doise.gouv.fr

 val-doise.gouv.fr

Suivez les actualités de France Relance dans le Val-d'Oise :

 [@Prefet95](https://twitter.com/Prefet95)

 [Préfet du Val-d'Oise](#)

 [Préfecture du Val-d'Oise](#)

Ressources en ligne :

- [Liste et calendrier des Appels à projets](#)
- [Plan 1 jeune 1 solution](#)
- [Portail numérique Aide territoire des dispositifs France Relance en Île-de-France](#)

[Inscription / Désinscription](#)